

Mon Très Cher Frère Claude Guéant : menteur, voleur ou... tueur ?

Politique de Vie – Communiqué de presse de Christian Cotten - 22 mai 2013

<http://www.politiquedevie.net/OTS/220513TCFClaudeGueantMenteurVoleurTueur789.htm>

Mon Très Cher Frère, je t'écris cette humble missive – que j'envoie en copie, tu ne m'en voudras pas, à notre Très Cher Frère Manuel Valls, ton successeur Place Beauvau - dans le louable but de servir notre République, qui nous est si chère : mon T.C.F. (Très Cher Frère), tu le sais bien, quand l'un de nous faillit, il paie de sa vie. Je reste ici bien entendu dans le symbolique, comme à mon habitude, tu dois le savoir.

Je crains que ce moment ne soit venu, en ce qui te concerne : ta vie politique est finie, c'est le moins que je puisse dire.

Tu parles trop, T.C.F. Claude Guéant et tu ne prêtes pas assez attention aux courriers que tu reçois. Tu liras en pièce jointe un courrier du lieutenant de Police Judiciaire Dominique Dubuis, membre de Politique de Vie depuis nombre d'années, qu'il t'adressait en mars 2012, quand tu étais encore ministre de l'Intérieur et auquel tu omettais de répondre. Il n'est pas trop tard pour bien faire.

Comment se fait-il que tout le monde ou presque sache désormais que, précisément, tu étais de permanence au cabinet du Ministère de l'Intérieur le soir de l'assassinat du ministre Robert Boulin, qui avait en main à l'époque – octobre 1979 - quelques dossiers de poubelles de financement politique obscur ?

Comment se fait-il que quelques journalistes affûtés se posent depuis quelques jours cette simple question : qu'est-ce qui se cache derrière tes demi-aveux publics à propos de vente de tableaux prétendument de valeur, de détournement de fonds de ton ancien ministère et de fraude fiscale, qui amusent la galerie et occupent les médias de propagande ces temps-ci ?

Tu es en train de faire semblant de te prendre les pieds dans le tapis de trop petites poubelles pour que nous te prenions au sérieux. Tu mélanges petits mensonges et aveux, pour surtout, ne pas parler de ce qui est vraiment important et qui DOIT rester caché.

Car ce qui est caché SOUS le tapis dans lequel tu fais mine de te prendre les pieds est bien plus intéressant, mon T.C.F., comme nous sommes quelques-uns à le savoir. Et comme beaucoup risquent désormais de le découvrir.

Allons, je vais te rafraîchir la mémoire au cas où ton âge te la ferait perdre et juste te poser quelques questions, qui vont certainement intéresser aussi quelques journalistes honnêtes et libres – il en reste – et, surtout, j'en suis certain, quelques juges d'instruction intègres et indépendants.

Te souviens-tu, mon Très Cher Frère, des massacres des adeptes de l'Ordre du Temple Solaire, en Suisse, en France, au Canada, en 1994, 1995 et 1997 ? Juste à l'époque où ton mentor et protecteur, notre Très Cher Frère Charles Pasqua, fondateur du SAC, te nommait directeur-adjoint de Cabinet puis Directeur Général de la Police Nationale ?

Te souviens-tu, mon Très Cher Frère, de tes relations privilégiées en ces années-là avec un certain El-Fitouri, marchand d'armes libyen et accessoirement responsable de quelques services gouvernementaux obscurs de l'ère Kadhafi ?

Te souviens-tu que certains, à l'époque, ont eu de bonnes raisons de penser que ce El-Fitouri – dont le clan reprend ces temps-ci du pouvoir en Lybie et dont la femme était membre de l'Ordre du Temple Solaire – était le fournisseur des tueurs qui ont exécuté les victimes du meurtre d'État de l'Ordre du Temple Solaire (16 morts dans le Vercors en décembre 95, plus 48 en Suisse en 94 et quelques autres au Québec, sans parler des discrètes éliminations ultérieures de témoins) ?

Combien as-tu touché comme Directeur-Adjoint de Cabinet puis comme Directeur Général de la Police Nationale, adoubé par notre cher Charles Pasqua, pour protéger El Fitouri et les tueurs de l'Ordre du Temple Solaire, à la fin des années 90 ? Pour toi ou pour les campagnes politiques de tes amis ?

Quels bénéfices as-tu tiré de tes amitiés avec les membres des réseaux obscurs pratiquant le secret d'appartenance pour casser en 1997 la carrière d'un policier honnête et indépendant, Dominique Dubuis, excellent connaisseur de ces dits réseaux, de droite comme de gauche, qui pourrissent notre République et ce, pour décrédibiliser son témoignage devant la justice helvétique qui le convoquait dans l'affaire de l'Ordre du Temple Solaire ? Quels bénéfices as-tu tiré du placement aux meilleurs postes de tes amis de clans obscurs, aux dépens des mérites et des compétences ?

Il me semble que ces questions devraient intéresser l'institution judiciaire, du moins les jours où elle veut être honnête et indépendante et si elle réussit à faire face aux pressions. Tu devrais beaucoup mieux te méfier des grains de sable, mon Très Cher Frère.

Mon Très Cher Frère Claude Guéant, nous savons quels liens tu entretiens avec des réseaux comme, par exemple, ceux de la Golden Dawn, d'où est issu d'ailleurs l'Ordre du Temple Solaire. Nous rappelons aux lecteurs peu informés que cette organisation – la Golden Dawn - est une de celles qui ont permis l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir. À côté de toi et de nombre de tes amis, la famille Le Pen est le dernier rempart de la démocratie contre le fascisme et le totalitarisme les plus violents, qui fondent leurs tentatives de prise de pouvoir dans les démocraties occidentales (en Grèce, opération néo-nazie Aube Dorée – Golden Dawn - par exemple) sur la manipulation des clans, cercles et loges fondés sur le secret d'appartenance, ce cancer de notre République qu'il faudra bien un jour éliminer radicalement. Nous comptons sur nos Frères les plus intègres pour lutter avec force et vigueur contre l'infiltration actuelle des loges maçonniques par les organisations ésotérico-fascistes les plus secrètes et obscures.

Mon Très Cher Frère Claude Guéant, nous sommes quelques-uns à avoir compris : depuis 95-96, ces réseaux obscurs, fascisants et ésotérico-financiers ont non seulement couvert et protégé les auteurs du crime d'État que constitue l'affaire de l'Ordre du Temple Solaire mais se sont servi de ce drame pour justifier et faire monter en puissance une « chasse aux sectes » et aux « charlatans » des médecines féminines, qui a fait des centaines de victimes innocentes de tout délit, individus, familles, entreprises, de 96 à nos jours. Dont, accessoirement, ma propre famille et mon entreprise.

Dès décembre 95, au lendemain des meurtres du Vercors, tes complices, manipulant les députés de l'époque, faisaient publier le second rapport parlementaire sur les sectes, justifié précisément par les massacres de l'Ordre du Temple Solaire et lançaient ainsi la « chasse aux sectes » (rapport Gest-Guyard, 22.12.95). Rapport suivi d'un troisième, *Les Sectes et l'Argent* (Guyard-Brard, 10.06.99), toujours en ligne sur Internet depuis juin 99, comme le précédent, au mépris radical des droits fondamentaux des citoyens concernés et qui permet aujourd'hui encore d'agiter l'opinion publique sur de faux problèmes, tandis que les crimes de sang des réseaux de politiques et de hauts fonctionnaires qui se retrouvent dans les cercles qui pratiquent le secret d'appartenance sont toujours protégés de toute enquête policière et judiciaire.

Mais je crois bien que le temps de ces gloires-là se termine, mon Très Cher Frère. Vient désormais le temps de la mise en lumière : les 600 000 € de Jérôme, comme nous sommes quelques-uns à le savoir, ne sont que la poussière DESSUS le tapis. Ce qui est encore caché, tout comme pour toi à ce jour, va, là aussi, bientôt se dévoiler. C'est ce qui se nomme la fin d'un monde. Le tien, pas le nôtre.

Soyons clairs pour en finir, mon Très Cher Frère Claude Guéant : si tu réussis à me faire assassiner pour ce que je publie ce jour, ne cherche pas à maquiller cela en suicide, en accident ou en maladie brutale : personne n'y croira. Même chose pour mon ami Dominique Dubuis.

Ce texte est notamment destiné aux Frères qui préfèrent s'investir dans la symbolique maçonnique plutôt que dans l'affairisme pour préserver le futur de la Maçonnerie.

Ci-dessous, courrier du lieutenant de police retraité Dominique Dubuis au Ministre de l'Intérieur Claude Guéant, 26.03.2012. Voir le dossier OTS sur <http://www.politiquedevie.net>

**Christian Cotten,
Psychosociologue,
Président de Politique de Vie.**

Monsieur Dominique Dubuis
Ancien Presbytère
Le Bourg
61600 Saint Georges d'Annebecq

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Tél. : 02 14 18 06 29

Lundi 26 mars 2012

Objet : demande de documents

Monsieur le Ministre,

Je m'adresse à vous avec tout le respect dû à votre fonction.

Je vous écris car malgré une longue attente et de multiples contacts courriers, votre administration, par son mutisme, m'oblige à saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Ma plainte porte sur l'inégalité des armes et détournement du droit lors de décisions prises à mon encontre par vos services.

Pour mémoire.

L'un de vos anciens directeurs retraité depuis, Monsieur Claude Guéant, avait engagé une commission de discipline me condamnant à 12 mois d'exclusion dont six mois exécutés.

La Cour Administrative d'Appel de Versailles a annulé la dite décision ; hélas pour moi la présidente, de son initiative ou sur ordre, a retiré du dossier la partie concernant les dommages et intérêts qui, à ce jour ne sont toujours pas fixés dans leur intégralité.

Cette commission visait à défendre les intérêts privés et civils du Docteur Lefèvre, médecin de Saddri Kahan, dont les hommes d'affaires Messieurs Hardouin et André Poulain étaient englués dans le dossier Suisse du massacre de l'Ordre du Temple Solaire. Ils étaient proches d'un directeur Libyen des services de renseignements, Monsieur El-Fitouri, dont la femme était membre de l'OTS.

Cette commission de discipline avait pour but de discréditer mon témoignage lors des audiences du Tribunal de Genève (d'autres fonctionnaire d'autres pays ont subi eux aussi des pressions comparables).

Ce témoignage portait sur les activités de réseaux occultes pratiquant le secret d'appartenance au sein des administrations et services publics. Pour exemple, Monsieur Di-Mambro était à l'Orient de Vanves (Memphis Misraim).

Le Docteur Lefèvre avait des liens étroits avec des membres de la P2 Italienne, qui étaient ses patients comme moi. C'est grâce à ses relations que l'association (les Invisibles) se réunissaient au Sénat. Il fréquentait les membres du réseau équivalent de la P2 en France mais non révélés. Leurs héritiers se réunissent à Versailles pour part chez un baron ; Monsieur Jean-Luc Chaumeil, à titre de remerciement, a été initié à cette loge.

Dans le monde Ismaélien une rumeur circule sur le Docteur Lefèvre qui aurait participé à la mort par anticipation de Saddri Khan. Lors d'un voyage en Italie à Rome fait à la demande des défenseurs de Madame Brigitte Henri, j'ai été reçu par la direction des affaires criminelles du tribunal de Rome, ce qui m'a permis de constater les liens transfrontières de la P2 vers les structures françaises et européennes.

Cette digression étant utile pour démontrer la puissance des clans, elle sera étayée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

En ce qui concerne votre ancien directeur Monsieur Claude Guéant, je m'interroge : pourquoi a-t-il prévenu Monsieur Patrick Pommeret, haut dignitaire maçonnique, d'un éventuel dépôt de plainte de Monsieur Guillaume D. contre lui ?

Ce genre de pratique lui était-il courante ? Fallait-il être « initié » ou « ange » pour bénéficier de ce type de dérogation ?

Cette lettre a pour but, dans le cadre d'une ultime démarche amiable de vous prévenir, Monsieur le Ministre, afin d'obtenir un juste dédommagement pour ma carrière brisée, que j'aurais dû finir au grade de commandant échelon exceptionnel.

Je sollicite donc la communication de toutes les pièces détenues par vos services :

- dossier personnel ;
- dossier services ;
- contenus des fichiers informatiques, administratifs et gestion des personnels ;
- contenus du Stic me concernant.

Le Docteur Lefèvre ayant fait de multiples procédures à mon encontre tant au civil qu'au pénal et classées sans suite.

Je demande aussi une attestation du paiement de mes traitements d'actifs par virements bancaires.

Jusqu'à ce jour j'espère un règlement amiable, c'est pour cela que je n'ai pas envisagé de poursuite en responsabilité personnelle contre le signataire de la commission de discipline incriminée.

Veillez excuser la longueur de ma supplique, vous trouverez dans vos services les éléments utiles à votre compréhension. Je me tiens à votre disposition pour apporter de vive voix si nécessaire quelques précisions que vous jugerez utiles.

Monsieur le Ministre, je saisis par ailleurs le Conseil Constitutionnel afin d'éviter que les auteurs des faits dénoncés en Cour Européenne des Droits de l'Homme ne puissent obtenir une immunité citoyenne. Qu'en pensez-vous ? Personnellement, la solution amiable a mes faveurs mais l'inégalité des armes ne semble pas le permettre.

Dans l'attente de votre rapide réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mon plus profond respect.

Dominique Dubuis

Lieutenant retraité

PS : Copie adressée au Conseil d'État et Présidence de la République pour la bonne règle.

<http://www.politiquedevie.net/OTS/220513TCFClaudeGueantMenteurVoleurTueur789.htm>